



Assemblée des délégués de l'Association de communes Mobul
(Bulle – Morlon – Le Pâquier – Riaz – Vuadens)

**SÉANCE DU JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2020
DE 07H30 À 08H00, AU DÉPARTEMENT TECHNIQUE DE
LA VILLE DE BULLE, À LA TOUR-DE-TRÊME**

PROCES-VERBAL N° 2020/02

Présents :

- M. Patrice BORCARD, Président, Préfet de la Gruyère
- M. Daniel TERCIER, Vice-Président, Membre du Comité de direction et Syndic de Vuadens
- M. Patrick AUDEMARS, Délégué et Conseiller communal de Morlon
- M. Patrice MORAND, Délégué et Conseiller communal de Bulle
- M. Joseph GREMAUD, Délégué et Conseiller communal de Le Pâquier
- M. Stéphane SCHWAB, Délégué et Syndic de Riaz
- M. Alain HEIMO, Délégué et Conseiller communal de Vuadens

- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente du Comité de direction et Conseillère communale de Bulle
- Mme Antoinette BADOUD, Vice-Présidente du Comité de direction et Syndic de Le Pâquier
- M. Antonin CHARRIERE, Membre du Comité de direction et Conseiller communal de Riaz
- M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction et Syndic de Morlon

- M. Michael BLANCHARD, Coordinateur des agglomérations (DAEC)
- M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité (SMo)

- M. Cédric JUNGO, Ingénieur de Ville, Ville de Bulle
- Mme Gabrielle MATHEZ, Secrétaire, Ville de Bulle

Excusés :

- M. Jérôme TORNARE, Délégué et Conseiller communal de Bulle
- M. Eric GOBET, Délégué et Conseiller communal de Bulle
- Mme Béatrice BALSIGER, Cheffe de section Service de l'environnement (SEn)
- Mme Katia MEIER, Aménagiste (SECA)

ORDRE DU JOUR

1. Salutations	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2019	2
3. Examen et approbation du budget 2021	2
4. Approbation de l'organe de révision	8
5. Divers	9
5.1. Mise en consultation PA4/PDA	9
5.2. Covid-19	9
5.3. Accord sur les prestations - PA3	10

1. Salutations

M. le Préfet salue cordialement les personnes présentes à cette assemblée. Il demande s'il y a des remarques par rapport à l'Ordre du jour. *Aucune remarque n'est formulée.*

M. le Préfet passe ensuite au contrôle des présences et constate que l'Assemblée peut siéger :

Délégués présents :

Commune de Bulle (6 voix) :

M. Patrice MORAND, Délégué et Conseiller communal de Bulle (6 voix)

Commune de Morlon (1 voix) :

M. Patrick AUDEMARS, Conseiller communal de Morlon (1 voix)

Commune Le Pâquier-Monbarry (1 voix) :

M. Joseph GREMAUD, Conseiller communal Le Pâquier (1 voix)

Commune de Riaz (2 voix) :

M. Stéphane SCHWAB, Délégué de la Commune de Riaz, Syndic (2 voix)

Commune de Vuadens (2 voix) :

M. Alain HEIMO, Conseiller communal de Vuadens (2 voix)

M. le Préfet prie d'excuser les personnes absentes, selon la liste en première page.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2019

M. le Préfet, Président de l'Assemblée des délégués, demande s'il y a des remarques relatives au procès-verbal N° 2020/01 de la séance du 9 juillet 2020.

➤ **L'Assemblée des délégués, à l'unanimité, approuve le procès-verbal N° 2020/01 de la séance du 9 juillet 2020, avec remerciements à son auteure.**

3. Examen et approbation du budget 2021

M. le Préfet cède la parole à M. Cédric Jungo pour l'examen du budget 2021 de Mobul.

M. Jungo donne lecture et commente le rapport de gestion.

Budget 2021 :

Fonctionnement :

Assemblée des délégués du 1^{er} octobre 2020

Point 3 de l'ordre du jour : Budgets de fonctionnement et des investissements 2021

1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

a) Administration

- 01 **Législatif et Exécutif**
- 012 **Exécutif (comité de direction, commissions)**

Les frais relatifs au fonctionnement du Comité n'ont subi aucune modification par rapport au budget 2020.

- 02 **Administration**
- 020 **Administration générale**

Concernant le mandat administratif (compte 020.310.00), le montant passe à CHF 80'000.00 pour 2021 au lieu de CHF 60'000.00 pour 2020, cet accroissement est dû aux augmentations des tâches administratives du secrétariat et du chef de projet liées à la mise en place du PA4 et aux exigences de la Confédération ainsi que le soutien envers les autres communes de l'agglomération qui développe également leurs mesures.

- 03 **Culture et loisirs**
- 320 **Frais internet**

Les frais internet ont diminué et passent à CHF 1'000.00 en 2021. En effet, la refonte du site de Mobul s'est terminée en 2020.

b) Transports et communication

- 65 **Trafic régional**
- 650 **Trafic d'agglomération**

Au sujet du trafic d'agglomération (compte 650.314.00), CHF 250'000.00 avait été mis au budget 2020, pour développer la ligne 3 de Mobul. Pour 2021, les frais de base relatifs à l'entretien du réseau sont estimés à CHF 10'000.00 (dont 50% subventionnés par le Canton).

Les « Honoraires et frais d'étude » (compte 650.318.10), ce poste a été augmenté de CHF 30'000.00 (dont 50% subventionnés par le Canton) pour permettre des analyses du réseau et des transports publics en adéquation avec les comptes.

Concernant les coûts d'exploitation des lignes de transport pour 2021, contrôlés par nos mandataires, ceux-ci ont été arrêtés à CHF 3'300'000.00, soit une augmentation de CHF 300'000.00 par rapport à 2020. Cette augmentation est due au prolongement de la ligne 3 avec une cadence la journée toutes les trente minutes et à des fins de services à minuit pour les lignes 1 et 2.

Il soulève que les subventions cantonales pour l'exploitation des 3 lignes de bus Mobul sont liées par rapport au taux de couverture atteint durant l'année précédente. Cette subvention a été calculée de manière prudente en sans tenir compte d'un éventuel meilleur taux de couverture pour la ligne 3.

Il faut noter que les offres 2020-2021 ont été établies sans tenir compte des effets du Covid-19. Il faudra attendre la législation urgente en cours de consultation pour définir de quelle manière les pertes des recettes seront compensées.

Rappel :

Participations des communes aux frais du trafic d'agglomération

Les montants du chapitre 650 Trafic d'agglomération sont financés selon la clef de répartition des statuts (article 15, al. 1, lettre a), soit en francs par habitant à raison de 25% au prorata de la population dite légale selon le dernier arrêté du Conseil d'Etat et à raison de 75% au prorata de la population dite légale, pondérée par l'indice du potentiel fiscal.

A noter que la Commune du Pâquier ne participe pas à ces frais, étant donné qu'elle n'est pas desservie par le réseau urbain de transports publics.

Les participations des communes sont détaillées dans l'annexe « Récapitulation » qui accompagne le budget.

Communes	Fonctionnement Administration Culture et Loisirs Finances	Fonctionnement Transports et communications	Investissements Transports et communications (Trafic d'agglomération)	Investissements Environnement (Aménagement)	Total des participations (à inscrire dans le budget de fonctionnement des communes membres)	Investissement Transports et communications (Routes communales et génie civil)	Total des participations (pour mémoire)
Bulle	113'775.00	1'255'015.00	0.00	0.00	1'368'790.00	815'679.48	2'184'469.48
Morlon	2'800.00	30'905.00	0.00	0.00	33'705.00	20'367.74	54'072.74
Le Pâquier	5'305.00	0.00	0.00	0.00	5'305.00	37'811.52	43'116.52
Riaz	11'970.00	132'055.00	0.00	0.00	144'025.00	81'546.08	225'571.08
Vuadens	9'850.00	108'725.00	0.00	0.00	118'575.00	66'962.69	185'537.69
	143'700.00	1'526'700.00	0.00	0.00	1'670'400.00	1'022'367.52	2'692'767.52

c) Environnement

79 Aménagement

790 Aménagement du territoire

Pour 2021, CHF 50'000.00 sont prévus d'adaptation du dossier du PA4 suite à l'examen préalable ou pour affiner les mesures pour le dépôt du PA4. L'amortissement pour l'étude du PA3 s'est terminé en 2020.

Commentaire :

Les charges et les produits diminuent de 3.78 % par rapport au budget 2020.

Concernant le budget des investissements 2021, **M. Jungo** donne lecture de toutes les mesures qui vont être réalisées dans deux des cinq communes membres :

Investissements :

2. BUDGET D'INVESTISSEMENT

a) Transport et communication

620 Routes communales et génie civil

Le budget des investissements prend en charge la subvention versée par Mobul, à titre de solidarité, la part de la subvention reçue de la Confédération, et en revenu la participation de la commune où les travaux se réalisent.

Liste des travaux prévus et des subventions attendues en 2021 par les communes membres :

Mesures du PA1

- **Commune de Bulle :**
 - M3 – Axe d'entrée Nord (rte de Riaz), pour un montant de CHF 706'669.00 ;
 - M4 – Entrée Ouest (rue de Vevey), pour un montant de CHF 119'875.00 ;
 - M19b – MD RC Sur Le Dally ; pour un montant de CHF 13'021.00.

- **Commune du Pâquier :**
 - M13a – RC Secteur gare ; pour un montant de CHF 43'090.00 ;
 - M13b – Village-RC, pour un montant de CHF 383'895.00 ;
 - M20e – Le Cloalet, pour un montant de CHF 27'421.00 ;
 - M24a – Stationnement deux roues, pour un montant de CHF 7'835.00.

Total des investissements PA1 CHF 1'301806.00

Mesures du PA3

- **Commune de Bulle :**
 - M6.7 – MD RC Pâla, pour un montant de CHF 603'191.00 ;
 - M9.1 – Giratoires Accrochage Riaz+Pâla, pour un montant de CHF 245'796.00 ;
 - M6.1 – Voie piétonne Gare/Centre-Ville, pour un montant de CHF 261'905.00 ;
 - M6.3 – Voie verte, pour un montant de CHF 728'654.00 ;
 - M1.1 – Route de Riaz – Etape 2, pour un montant de CHF 951'844.00 ;
 - M2.1 – Arrêt+Accès Carrefour Vevey/Pâla, pour un montant de CHF 180'880.00 ;
 - M7.1 – MD Vevey-Moulin, pour un montant de CHF 16'889.00 ;
 - M4.1 – Interface Gare, pour un montant de CHF 458'969.00 ;
 - M4.2 – Station Vélos, pour un montant de CHF 361'905.00.

Total des investissements PA3 CHF 3'810'033.00

Concernant les investissements, y compris les études y relatives, la contribution est calculée pour 80 % à charge de la ou des communes où les travaux sont exécutés ou pour laquelle/lesquelles ils sont réalisés et pour 20 % en francs par habitant, à raison de 25 % au prorata de la population dite légale selon le dernier arrêté du Conseil d'Etat et à raison de 75 % de la population dite légale pondérée par l'indice du potentiel fiscal (cf. statuts, art. 15, al.1, lettre b). Concernant le PA1, la population de 2010 et l'indice du potentiel fiscal ont été fixés à l'année 2011-2012.

Les investissements liés au PA3 seront soumis aux mêmes conditions de contribution que ceux du PA1, sur la base de la population et de l'indice du potentiel fiscal de 2017.

En conclusion, le Comité invite l'Assemblée des délégués à approuver les budgets de fonctionnement et des investissements 2021 tels qu'ils lui sont présentés.

M. Jungo annonce que les décomptes finaux pour les premières mesures, évoquées ci-dessous, Bulloises ont été signés et les subventions ont été versées soit un montant de CHF 1'874'720.00.

- PA1 2125.005 M2b Réaménagement de la rue de l'Ancien-Comté ;
- PA1 2125.006 M2c Réaménagement de la rue de Gruyères (Temple-Union);
- PA1 2125.010 M5a Réaménagement de la St-Denis.

M. le Préfet remercie **M. Jungo** pour sa présentation et demande pourquoi il n'y a rien de prévu concernant la Commune de Riaz au niveau de CO.

M. Schwab répond que le rond-point prévu est reporté en 2022.

Budget 2021

Fonctionnement :

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	91'000.00		71'000.00		77'976.95	
01	Législatif et exécutif	7'400.00		7'400.00		4'585.35	
012	Exécutif (comité de direction, commissions)	7'400.00		7'400.00		4'585.35	
012.300.00	Traitements et jetons de présence		4'200.00		4'200.00		2'533.35
012.317.00	Frais de représentation		1'000.00		1'000.00		
012.318.00	Organe de révision		2'200.00		2'200.00		2'052.00
02	Administration	83'600.00		63'600.00		73'391.60	
020	Administration générale	83'600.00		63'600.00		73'391.60	
020.310.00	Mandat administratif		80'000.00		60'000.00		66'402.00
020.310.01	Publications et annonces		1'000.00		1'000.00		450.25
020.310.02	Fournitures de bureau		100.00		100.00		
020.318.01	Frais de ports et de télécommunications		500.00		500.00		169.50
020.318.02	Emoluments de chancellerie et divers		1'000.00		1'000.00		
020.318.60	Honoraires divers		1'000.00		1'000.00		6'369.85
3	CULTURE ET LOISIRS	2'500.00		7'500.00		1'520.75	
32	Médias	2'500.00		7'500.00		1'520.75	
320	Informations intercommunales - Communication	2'500.00		7'500.00		1'520.75	
320.318.00	Frais internet		1'000.00		6'000.00		796.70
320.318.10	Communication générale		1'500.00		1'500.00		724.05

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	3'341'700.00	1'815'000.00	3'271'700.00	1'767'000.00	3'332'749.45	1'838'409.20
65	Trafic régional	3'341'500.00	1'815'000.00	3'271'500.00	1'767'000.00	3'332'749.45	1'838'409.20
650	Trafic d'agglomération	3'341'500.00	1'815'000.00	3'271'500.00	1'767'000.00	3'332'749.45	1'838'409.20
650.314.00	Entretien du réseau		10'000.00		250'000.00		
650.318.00	Communication générale		1'000.00		1'000.00		323.05
650.318.02	Emoluments de chancellerie et divers		500.00		500.00		
650.318.10	Honoraires et frais d'étude		30'000.00		20'000.00		31'626.40
650.364.00	Contrats de prestations		3'300'000.00		3'000'000.00		3'300'800.00
650.461.10	Subventions cantonales pour les études		15'000.00		10'000.00		15'813.20
650.461.11	Subventions cantonales pour les travaux		5'000.00		125'000.00		
650.461.20	Subventions cantonales pour l'exploitation		1'795'000.00		1'632'000.00		1'822'596.00
69	Trafic, autres tâches	200.00		200.00			
690	Autres tâches du trafic	200.00		200.00			
690.318.50	Frais internet		200.00		200.00		
7	ENVIRONNEMENT	50'000.00		210'890.00		125'896.25	
79	Aménagement	50'000.00		210'890.00		125'896.25	
790	Aménagement du territoire	50'000.00		210'890.00		125'896.25	
790.318.00	Honoraires divers		50'000.00		150'000.00		45'896.25
790.395.00	Imputation interne des amortissements				60'890.00		80'000.00

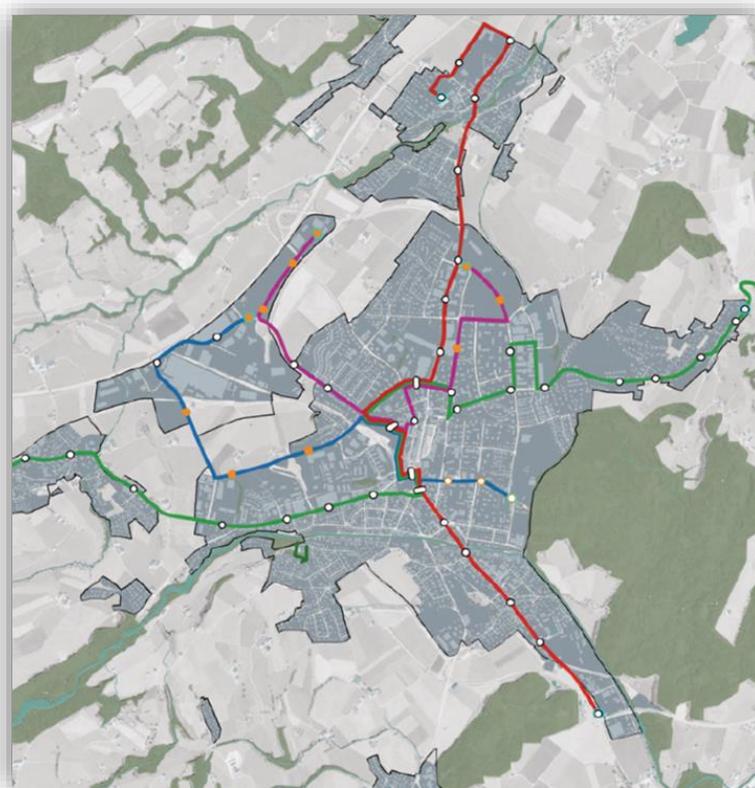
5. Divers

5.1. Mise en consultation PA4/PDA

Mme Roth-Pasquier informe que demain, vendredi 2 octobre 2020, sera mis en consultation le PA4/PDA. Une conférence de presse aura lieu demain matin afin de présenter ce projet d'agglomération. Elle évoque que le jeudi 24 septembre 2020 une séance d'information détaillée a eu lieu auprès des conseillers communaux des cinq communes membres. Une séance d'information au public aura lieu le jeudi 8 octobre 2020 à l'aula du CO de Riaz. Elle souligne que dans ce PA4 ; une quatrième ligne de bus sera réalisée.

M. le Préfet demande quel sera le tracé de cette ligne 4.

M. Jungo explique le trajet de la ligne 4, comme évoqué ci-dessous, avec une cadence de quinze minutes et avec seulement un bus de plus :



Ligne 1 = La Tour-de-Trême - Bulle - Riaz

Ligne 2 = Morlon-Bulle - Vuadens

Ligne 3 = Bulle Bouleyres - Planchy

Ligne 4 = Bulle Le Terraillet - Planchy

Mme Roth-Pasquier ajoute que d'ici la fin décembre 2020 la ligne 3, faisant partie du PA3, circulera jusqu'au stade toute la journée.

5.2. Covid-19

M. Cantin annonce qu'au niveau fédéral un message a été donné en annonçant un financement urgent afin de participer aux pertes de recettes des transports publics pendant la Covid-19. La Confédération ne participe normalement pas au trafic local mais dans la mesure où c'est la Confédération qui a édicté l'état de crise, elle a une certaine responsabilité du fait que ces pertes de recettes découlent de sa décision. Pour cette raison, le Parlement a voté pour ce crédit. La Confédération est prête à mettre CHF 150'000'000.00 pour le trafic dans

toute la Suisse ; une infime partie sera pour Mobul. Par contre, une participation à cette perte de recette au niveau de l'Etat et des agglomérations sera demandée.

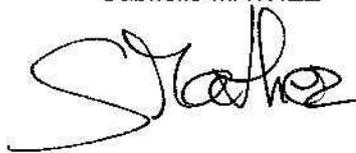
5.3. Accord sur les prestations - PA3

M. Blanchard annonce qu'en date du 25 septembre 2020 l'Accord sur les prestations entre la Confédération, l'Etat de Fribourg et Mobul a été signé pour le Projet d'agglomération de 3^{ème} génération (PA3).

- **L'Assemblée des délégués prend note**
 - de la mise en consultation publique du PA4/PDA, le 2 octobre 2020 ;
 - que les pertes de recettes des transports publics pendant la Covid-19 seront assumés en partie par la Confédération et qu'une participation sera demandée aux agglomérations;
 - de la signature de l'Accord sur les prestations entre la Confédération, l'Etat de Fribourg et Mobul pour le Projet d'agglomération de 3^{ème} génération (PA3).

M. le Préfet remercie les Délégués et toutes les personnes présentes d'avoir assisté à cette séance et clôt les débats à 08h00.

La Secrétaire
Gabrielle MATHEZ



Le Président
Patrice BORCARD, Préfet



Annexe I_pt 3_Budget 2021

Annexe II_pt 3_Rapport de gestion du Budget 2021

Annexe III_pt 5.3_Accord prestations_PA3

Bulle, le 8 octobre 2020

Distribution :

M. Patrice BORCARD, Président, Préfet de la Gruyère
M. Daniel TERCIER, Vice-Président, Membre du Comité de direction et Syndic de Vuadens
M. Patrick AUDEMARS, Délégué et Conseiller communal de Morlon
M. Eric GOBET, Délégué et Conseiller communal de Bulle
M. Patrice MORAND, Délégué et Conseiller communal de Bulle
M. Jérôme TORNARE, Délégué et Conseiller communal de Bulle
M. Joseph GREMAUD, Délégué et Conseiller communal du Pâquier
M. Stéphane SCHWAB, Délégué et Syndic de Riaz
M. Alain HEIMO, Délégué et Conseiller communal de Vuadens
M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction et Syndic de Morlon

Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente du Comité de direction et Conseillère communale de Bulle
Mme Antoinette BADOUD, Vice-Présidente du Comité de direction et Syndique du Pâquier
M. Antonin CHARRIERE, Membre du Comité de direction et Conseiller communal de Riaz

M. Cédric JUNGO, Ingénieur et Chef de projet, Ville de Bulle
M. Robert VERSCHUUR, Comptable, Ville de Bulle

M. Michael BLANCHARD, Coordinateur des agglomérations (DAEC)
Mme Adrienne SCHNEIDER, Aménagiste (SECA)
M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité (SMo)
Mme Béatrice BALSIGER, Cheffe de section Service de l'environnement (SEn)

Secrétariat communal de Bulle
Secrétariat communal de Morlon
Secrétariat communal Le Pâquier
Secrétariat communal de Riaz
Secrétariat communal de Vuadens